

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE AGIR POUR LA MOBILITE DURABLE
PORTE PAR L'UFR LETTRES CULTURE ET SCIENCES HUMAINES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 14 DECEMBRE 2021,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;
Vu la présentation de Frédéric FAUCON, Responsable du diplôme ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme d'Université Agir pour la mobilité durable porté par l'UFR Lettres Cultures et Sciences Humaines
tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43
Votes : 25
Pour : 22
Contre : 3
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2021-12-14-15

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DU Agir pour une Mobilité Durable

- Création -

UFR de rattachement : UFR Lettres, Cultures Et Sciences Humaines
Etablissements partenaires : Syndicat Mixte des Transports Clermontois (SMTC)
Responsable du diplôme : Frédéric FAUCON
Validation à compter du : 7 décembre 2021
Validation accordée jusqu'à fin 2024 - 2025
Réf Délibération CFVU N°2021-12-07_15

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Intérêt :

- Une volonté politique de l'Université Clermont Auvergne d'orienter son enseignement et sa recherche vers la mobilité durable
- Un souhait du Syndicat Mixte des Transports Clermontois (SMTC) de s'engager dans une démarche de co-responsabilité pédagogique du DU
- Une thématique de mobilité durable de plus en plus abordée dans les entreprises publiques ou privées, avec pour conséquence un besoin de formation des salariés

Enjeux :

- Comprendre les enjeux de la mobilité aux différentes échelles, du global (planétaire) au local : enjeux économiques, sociaux et environnementaux.
- Décliner les leviers à actionner pour évoluer vers une mobilité plus durable et inciter aux changements de comportement en termes de mobilité.
- Explorer les pratiques innovantes sur différents types de territoires (urbain, périurbain, rural...) et auprès de différentes catégories de population
- Savoir réaliser des diagnostics de mobilité sur un territoire et mettre en œuvre de nouvelles solutions

Contexte professionnel, compétences visées :

- Former à la démarche de mobilité durable
- Savoir identifier les sources d'informations et les utiliser dans une démarche de diagnostic
- Connaître les interlocuteurs de la mobilité durable et leur rôle/fonction sur différents types de territoires
- Sensibiliser aux problématiques environnementales économiques et sociétales de la mobilité durable et savoir communiquer auprès des usagers/habitants/interlocuteurs
- Savoir intégrer la mobilité durable dans son environnement professionnel et/ou son déroulement de carrière

II – Composante porteuse du projet

UFR LCSH

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

Les enseignants de l'UCA sont issus des différents instituts (Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales ; Sciences de la Vie, Santé, Agronomie Environnement ; Droit, économie Management ; Sciences ; Technologie)

IV – Partenaire de la formation

La responsabilité pédagogique relève de l'UCA.

Le SMTC est fortement impliqué dans le DU par le biais d'un partenariat officialisé par un accord-cadre entre l'UCA et le Syndicat Mixte des Transports Clermontois (SMTC).

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Frédéric FAUCON

Statut : MCU

Coordonnées : Université Clermont Auvergne - UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines
29, boulevard Gergovia - 63001 Clermont-Ferrand cedex 1
Courriel : frederic.faucon@uca.fr Téléphone : +33473346581

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Représentants de l'Université Clermont Auvergne

- Le Responsable de la formation, Frédéric FAUCON
- Jean-Charles EDOUARD PR UCA
- 1 apprenant de la formation

Professionnels extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- 1 représentant du SMTC
- 1 représentant d'ORBIMOB

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2022-2023

Niveau de la formation : 1^{er} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation : étudiants ayant validé un diplôme de niveau bac +2 minimum en recherche d'un complément de formation et professionnels

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	- Étudiants intéressés par les enjeux de mobilité durable	Étudiants ayant validé un diplôme bac +2 minimum
RE	- Agents publics et élus, à travers leurs compétences en matière de mobilité et leur rôle dans l'organisation et la gestion des déplacements	Pas de prérequis concernant le niveau d'études
	- Responsables des entreprises et employeurs, via notamment les plans de mobilité entreprises (PDE) et les plans de mobilité inter-entreprises (PMIE)	
FC	- Salariés d'associations actives sur les enjeux de mobilité - Salariés des entreprises agissant dans le champ de l'aménagement urbain	

Durée de la formation : 161h (12*2jours) – 1 an

Calendrier de la formation : Année universitaire

Lieu de la formation : IADT et/ou autres locaux universitaires

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	2 200€
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	700€

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 10 tarif plein ; Il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 16

Période d'inscription / de candidature : mars-juin

Contact Scolarité : Carole BESSON +33 4 73 34 66 08 carole.besson@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

- Septembre-avril : période d'enseignements : 12 x 2 jours ; cours à l'IADT et sur d'autres sites UCA
- A partir du mois d'avril : stage 8 semaines minimum ou mémoire

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Se déplacer : Pourquoi, qui, où, comment, combien ?	28		28		1 écrit 4h + 1 oral 30 mn	écrit : 2 oral : 1				3
UE 2 : Acteurs publics-privés et territoires de la mobilité durable	23		23							
UE 3 : Outils et cadres de la mobilités durable	29		29							
UE 4 : Les enjeux de la mobilité durable	29		29							
UE 5 : Mobilités en transition	30		30							
UE 6 : Projet individuel ou en binôme	30		30		Mémoire					3
Total	167		167							

III – Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme est obtenu lorsqu'une moyenne d'au moins 10 sur 20 est obtenue. En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6
Connaître les interlocuteurs de la mobilité durable et leur rôle/fonction sur différents types de territoires		X	X			
Connaître les principes généraux de mobilité (flux, réseaux...) du global au local	X					
Être sensibilisé aux enjeux environnementaux économiques et sociétales de la mobilité durable				X		
Connaître les nouveaux usages et pratiques, les innovations technologiques de la mobilité durable					X	
Capacité à produire des diagnostics de concernant la mobilité durable sur différents types d'espace géographiques			X			X

V – Equipe pédagogique

Intervenants UCA

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
FAUCON Frédéric	UCA	MCF		1/3		12
EDOUARD Jean-Charles	UCA	PR		3/4	Enjeux spatiaux	12
BONNEMOY Frédérique	UCA	IGE		3	Outils des entreprises	3
DHOME Michel	UCA	PR		5		2
DUCLOS Martine	UCA	PU PH		5		6
TESTARD Christophe	UCA	PR		3	Fiscalité du transport	4
FLAURAUD Vincent	UCA	MCF		1	Histoire des déplacements	4
TALBOT Damien ou WILLIAMS Benjamin	UCA	PR		4		4
	UCA	MCF		1	Grands principes de flux	4
Heures encadrements réparties entre les différents EC	UCA	EC		6	Mémoires	30

Intervenants extérieurs

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
OLIVA Patrick	Michelin	Retraité bénévole	IE	1		4
LABASTE Aude	Assistante parlementaire Union européenne	Salarié	IE	1		4
MERLIN Christophe	DREAL	Fonct.	IE	2		4
CAUBEL David	DGITM	Fonct.	IE	2		4
	Bureaux d'études	Salarié	IE	2		3 x 3
MARSY Sylvain	SMTC	Salarié	IE	3		3
REILLES Sébastien	Agence urbanisme	Salarié	IE	3		4
	Associations mobilité	bénévoles	IE	4		2 x 2
	Atmo Auvergne	Salarié	IE	4		3
	CGEDD Autorité environnementale	Salarié	IE	4		4
BECHLER Jean-Yves	SMTC	Salarié	IE	4		4
	Sécurité routière	Salarié	IE	4		4
KOBLENIK Anne	Clermont Auvergne métropole	Salariée	IE	4		4
REYPE Marie-Laure	SNCF	Salariée	IE	5		4
BASTIEN Rémi	Renault	Salarié	IE	5		2
	Alstom	Salarié	IE	5		2
AGUILERA Frédéric	Région AURA	Elu	IE	5		2

Un volant d'heures prévu dans la maquette et thématisé n'est pas encore attribué à une structure ou à un intervenant spécifique

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 78

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 89

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il est composé de :

- Responsable de la formation, Frédéric FAUCON
- 1 enseignant UCA de la formation
- 1 intervenant SMTC de la formation

VII – Modalités d'admission

L'admission est faite sur étude d'un dossier de candidature accompagné des pièces suivantes :

- CV
- Lettre de motivation

Un entretien pourra compléter le processus d'admission.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR LCSH le 3 décembre 2021

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 14 décembre 2021

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2024- 2025

Signature de la Vice-Présidente Formation





EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'UFR
DU MERCREDI 01 DECEMBRE 2021

Membres présents : Stéphane GOMIS, Doyen ; Anne-Laure FOUCHER ; Hélène MAINET ; Mathilde BREMOND ; Hélène VIAL ; Cyril TRIOLAIRE ; Mylène BLASCO ; Isabelle AFONSO ; Marie-Rose RAY ; Frédérique VAN CELST ; Maëlys ROBERT ; Pierre-Frédéric BRAU

Procurations : Laurent LAMOINE à Anne-Laure FOUCHER ; Yvan DANIEL à Anne-Laure FOUCHER ; Benjamin LASSAUZET à Cyril TRIOLAIRE ; Hélène ROTH à Hélène MAINET ; Valérie LASHERMES à Isabelle AFONSO ; Frédéric VIGIER à Isabelle AFONSO ; Lukas GOSSOT à Maëlys ROBERT ; Benoît Imberdis à Maëlys ROBERT

Excusés : Vincent GERARD ; Caroline RUIJN ; Cécile FINOT

Invitée : Carole BESSON

Le projet d'ouverture, à la rentrée 2022-2023, du DU Agir pour une mobilité durable est présenté au vote des membres du conseil d'UFR :
3 votes contre et 0 abstention.

L'ouverture du DU est adoptée à la majorité par les membres du conseil d'UFR

Fait à Clermont-Ferrand, le 03 décembre 2021

Le Doyen,

Stéphane GOMIS